

**PROCES VERBAL N° 2023-05
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE POISSON**

SEANCE DU 25 MAI 2023 à 20 H 30

Sous la présidence de Mme BONNOT Michelle, Maire de la commune.

Convocation adressée le 16 mai 2023

Sont présents : BODET Gérard, CLEMENT PORNIN Christèle, BERNARD Didier, PLURIEL Dominique, CHATILLON Yves, BOULOGNE Christophe, LORTON Corinne, AUDUC Jean-Marc, MERLE Bernard, FORET Xavier.

Excusé(s) : MELINE Nicole qui donne pouvoir à CLEMENT PORNIN Christèle, FARIZY Isabelle qui donne pouvoir à BONNOT Michelle, GUYOT de CAILA Mathieu qui donne pouvoir à FORET Xavier, LABARGE-AUPECLE Mathilde qui donne pouvoir à LORTON Corinne.

Absent(s) : Néant

Pouvoir(s) : 4

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le quorum étant atteint, PLURIEL Dominique a été nommé(e) secrétaire de séance.

Sujets traités

Délibération. N°2023/026 : Lancement de l'opération de la construction d'une maison d'assistants maternels

Délibération. N°2023/027 : Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport d'électricité pour 2023

Délibération. N°2023/028 : Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz pour 2023

Délibération. N°2023/029 : Montant de la redevance d'occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication d'ORANGE pour 2023

Délibération. N°2023/030 : Participation aux frais de fonctionnement des écoles d'accueil par les communes de résidence

Délibération. N°2023/031 : Subvention annuelle à l'association « les quatre saisons »

Délibération. N°2023/032 : Subvention annuelle à l'association « ADMR »

Délibération. N°2023/033 : Subvention annuelle à l'association « SSIAD »

Délibération. N°2023/034 : Subvention annuelle à l'association « MAISON SAINT VINCENT DE PAUL »

Délibération. N°2023/035 : Subvention annuelle à l'association « COOPERATIVE SCOLAIRE »

Délibération. N°2023/036 : Avenant de prolongation de la convention de délégation de compétences transports scolaires

Délibération. N°2023/037 : Délibération portant création d'un emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier d'activité